

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 septembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Norbert MOTZ, maire, en présence de tous les membres du Conseil Municipal, sauf Monsieur Pascal GEHLEN, Monsieur Gilbert SCHNEIDER et Madame Geneviève OSSWALD excusés.

### ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU P.V. de la réunion du 2 août 2021

II. DECISION DU MAIRE

1. Don de jouets

III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Approbation de factures et devis
2. Remboursement par l'assurance

IV. AFFAIRES IMMOBILIERES ET D'URBANISME

1. Droit de Prémption Urbain (information)
2. Désignation d'un membre du conseil municipal pour la signature d'un permis de construire pour lequel le maire est concerné

V. TRAVAUX

1. Plantation d'arbres et curage de fossés

VI. DIVERS

---0000000---

I. APPROBATION DU PV de la réunion du 2 août 2021

II. DECISION DU MAIRE

1. Don de jouets

Le Conseil Municipal PREND ACTE,

- qu'un lot de jouets en bois réformés de l'école maternelle de Bernardswiller a été donné à la structure communale le Pré'O d'Obernai.

III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Approbation de facture et devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver le devis du 03/08/2021 de l'entreprise ADAM TOITURES pour des travaux de toiture sur l'Eglise pour un montant HT de 1780,00€,
- d'approuver le devis du 01/09/2021 de l'entreprise SIGNAL&CO pour le changement de panneaux sur deux giratoires et pour du stock de panneaux pour un montant HT de 1191,50€,
- d'approuver le devis du 30/08/2021 de l'entreprise CALLISTO Ingénierie pour notamment la fourniture de plans de structures béton pour le futur atelier communal pour un montant HT de 5700€.

## **2. Remboursement par l'assurance**

Le Conseil Municipal approuve le remboursement par la Compagnie d'assurance GROUPAMA d'un montant total de €. 1726,00 en règlement du sinistre concernant le choc de véhicule contre un lampadaire rue du Muscat survenu le 26/03/2021.

Le maire est chargé d'établir le titre de recette correspondant.

## **IV. AFFAIRES IMMOBILIERES ET D'URBANISME**

### **1. Droit de préemption urbain (information)**

Depuis le compte-rendu effectué lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 août 2021, la Commune a enregistré et traité la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) suivante :

- Vente de la propriété foncière bâtie située à BERNARDSWILLER 8, Place de l'Eglise, cadastrée Section 1 – N°125/18 avec une surface totale de 2,12 ares.

Après transmission à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour instruction et décision, il a été renoncé à l'exercice du droit de préemption urbain.

### **2. Désignation d'un membre du conseil municipal pour la signature d'un permis de construire pour lequel le maire est concerné**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18 I, 2122-19 et L. 2122-23 ;

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 422-7 ;

**VU** l'arrêté permanent en date du 8 juin 2020 portant délégation de fonction et de signature de M. Christian SOSSLER, 1<sup>er</sup> adjoint,

**VU** la demande de permis de construire N°PC 067031 21 R0001 déposée par Florent MOTZ et Marion GLISE en vue de la construction d'une maison individuelle ;

Il est proposé au Conseil Municipal de donner délégation de signature spécifique à M. Christian SOSSLER, adjoint au maire, pour toutes pièces et arrêtés relatifs au permis de construire N°PC 067031 21 R0001 M01 déposé le 26/07/2021 par Florent MOTZ et Marion GLISE en vue de la construction d'une maison individuelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- de donner délégation de signature spécifique à M. Christian SOSSLER, adjoint au maire, pour toutes pièces et arrêtés relatifs au permis de construire N°PC 067031 21 R0001 M01 déposé le 26/07/2021 par Florent MOTZ et Marion GLISE en vue de la construction d'une maison individuelle.

## V. TRAVAUX

### 1. Plantation d'arbres et curage de fossés

Ce point est reporté à une réunion du Conseil Municipal ultérieure.

## VI. DIVERS

### 1. Centre de vaccination d'Obernai

Le maire informe le Conseil Municipal que le centre de vaccination d'Obernai fermera le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Le maire de la Ville d'Obernai a lancé un appel pour l'organisation d'un plus petit centre de vaccination sur le périmètre du Piémont des Vosges.

### 2. Vendanges 2021

L'équipe pour le chargement des raisins s'installera le mercredi 7 septembre et le démarrage des vendanges est prévu la semaine du 13 septembre.

### 3. Rentrée des classes 2021/2022

Les élèves et les enseignants ont repris le chemin de l'école et la rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un protocole sanitaire toujours bien respecté par tous. Les enseignantes sont également très satisfaites du travail effectué durant l'été par la municipalité.

La question de la sécurité autour de l'école est à nouveau abordée par Edith HIRTZ et Laurence RUFİ, adjointes. La possibilité d'interdire la circulation devant l'école pendant les heures d'entrée et de sortie des classes est évoquée.

### 4. Lotissement Im Grauss

La prochaine réunion avec la société AMELOGIS est prévue le 14 septembre en mairie.

### 5. Visite des espaces aquatiques L'O

Une visite des équipements et du sous-sol de l'espace aquatique l'O a été organisée par les services de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vendredi 3 septembre pour les conseillers municipaux des différentes communes.

Différentes visites seront proposées dans les prochains mois sur le territoire.

### 6. Remise des prix pour le concours des balcons et jardins fleuris

Une remise des prix aura lieu le mardi 14 septembre à la salle des fêtes.

Norbert MOTZ  
maire



